

Les débuts des machines à affranchir en France » (1^{ère} partie)

Laurent BONNEFOY

CONFERENCE DU 2 MARS 2024

Les machines à affranchir chez les particuliers ayant été autorisées par le congrès UPU de Madrid du 30 novembre 1920, la France adopta la convention correspondante à partir du 1^{er} janvier 1922.

Des essais auraient débuté à l'été 1922 mais très peu d'exemplaires d'empreintes sont connus et aucun texte officiel n'est connu à leur sujet.

Un accord de principe est donné en novembre 1922 pour l'agrément d'une machine proposée par l'ingénieur Edward Kinnard, de la société *Universal Postal Frankers Ltd.*

Les choses s'accélérent début 1923 avec l'adoption de la machine française de l'inventeur Philippe Tiranty. Celui-ci propose une empreinte circulaire qui ne convient pas (*fig. 1*) et c'est un dessin de Kinnard, parmi bien d'autres, qui est choisi par l'administration postale (*fig. 2*).



fig. 1.



fig. 2.

Le choix s'effectue au ministère en mai 1923 et les annonces avec l'attribution des identifiants A et B sont faites aux deux constructeurs dès le mois suivant, juste avant l'adoption de la loi de finances dont trois articles autorisent leur usage.

Parallèlement, les premiers articles de presse paraissent à Paris, avec des dessins ou des photos du prototype de Tiranty (fig. 3). C'est à cette période que l'agence *Havas* s'intéresse de plus près à cette machine dont elle perçoit le potentiel en matière publicitaire. Elle décide d'ailleurs d'accompagner Tiranty dans ses démarches et lui rachète ses brevets et droits d'exploitation.

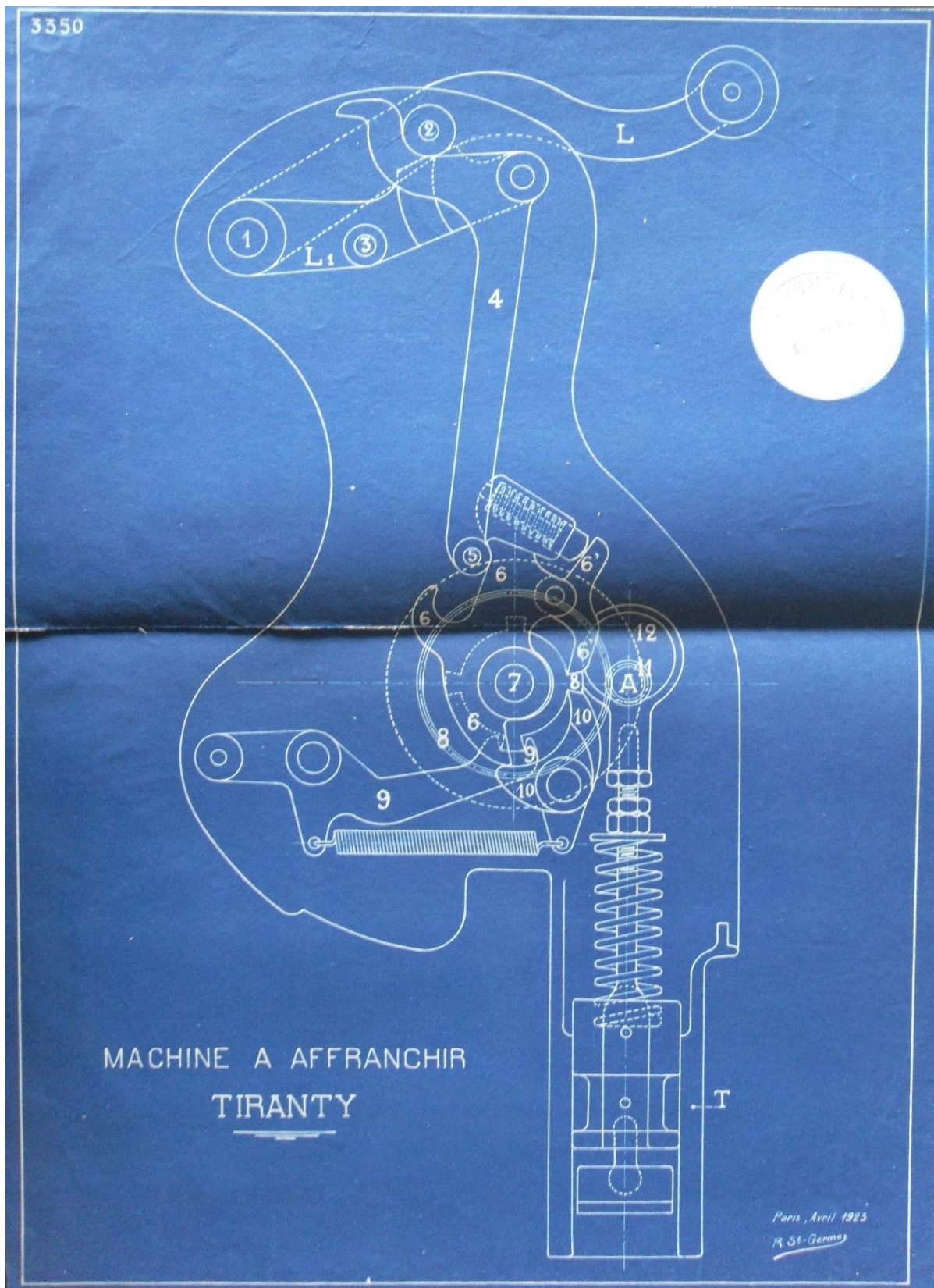


fig. 3.

L'arrêté d'application de la loi de finances et la convention avec *Havas* sont signés fin 1923, tandis que Kinnard renonce au marché français.

À la fin du premier trimestre 1924 ont lieu des essais en présence de journalistes sélectionnés (fig. 4). Ces essais font apparaître des empreintes très proches de celles définitives (fig. 5), au contraire de celles obtenues par typographie distribuées à des dizaines d'exemplaires.



fig. 4.



fig. 5.

Une note officielle est préparée mi-mai 1924, mais elle ne sera publiée au Bulletin Officiel des Postes qu'en juin. La date du lundi 26 mai est choisie pour la première mise en service dans une des filiales de l'agence *Havas*, la Société *Nouvelle de Publicité*. Plusieurs courriers (fig. 6) et plusieurs enveloppes ainsi affranchies du 'Premier Jour' (fig. 7) sont connues dans le milieu philatélique, car cela constitue un événement philatélique autant que postal.

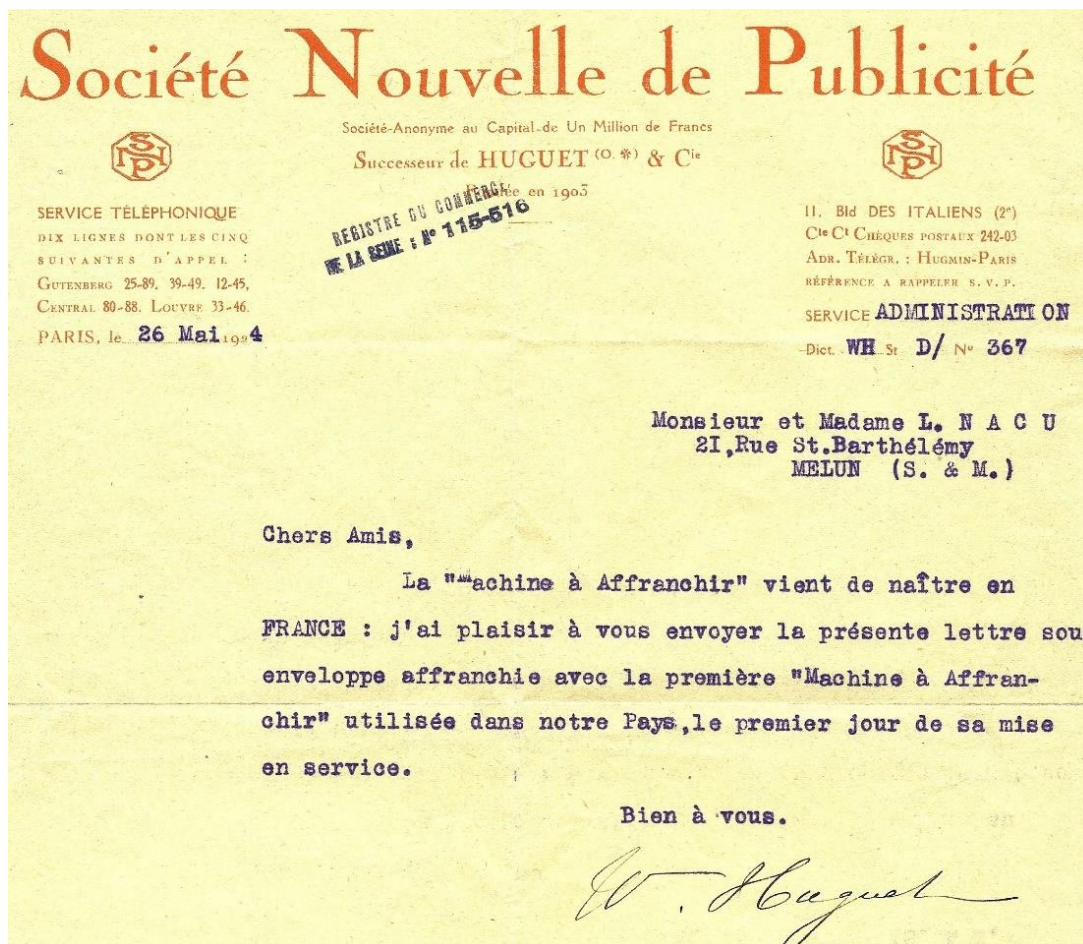


fig. 6.

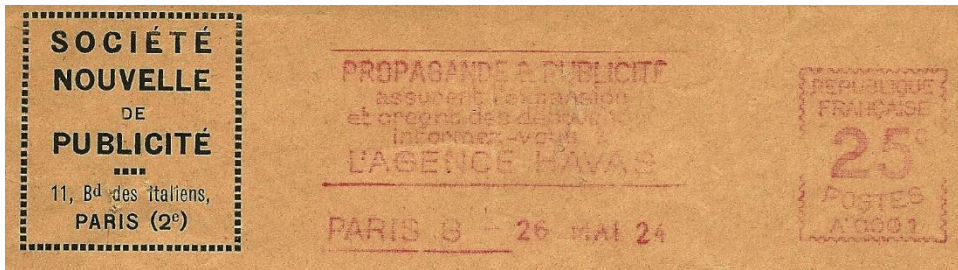


fig. 7.

Cette date historique sera longtemps commémorée par *Havas* et ses premiers successeurs (fig. 8).

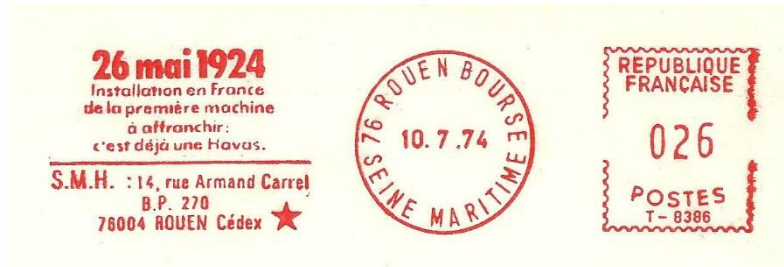


fig. 8.